

## Compte rendu des échanges entre M. le Recteur de l'académie de Toulouse et les représentants syndicaux de la FSU, du SGEN-CFDT et de FO. 27 octobre 2020

Concernant les 3 temps évoqués par M. le Recteur, **le SNES a rappelé tout d'abord les points suivants :**

- Les temps d'échanges entre personnels au début de la journée du 2 novembre risquent de créer des difficultés d'organisation d'accueil des élèves avec peut-être des répercussions à venir sur les transports scolaires.
- La minuté de silence devrait se faire pour le SNES en communauté rassemblée et non dans la classe si l'on veut notamment éviter les quelques incidents qu'il y avait eu au moment des événements de Charly Hebdo.
- Le SNES souhaite que les enseignants puissent garder la main sur ce qui sera proposé aux élèves et n'est pas favorable à un cadre trop coercitif.
- Lors des échanges avec les élèves le SNES souhaite qu'il soit possible d'avoir des co-interventions, notamment lorsque certains enseignants ne se sentiraient pas en capacité d'aborder certaines notions mettant en jeu les principes de la laïcité et des valeurs de la république.

**Réponse du Recteur :** rappelle que l'organisation voulue par le ministère n'est pas encore connue et espère qu'elle le sera d'ici la fin de semaine. Pour lui, il y aura un cadre national avec des recommandations mais chaque enseignant devra les adapter à la situation locale.

**Pour FO,** l'émotion pourrait laisser place rapidement à la colère, car en dehors des mots les enseignants attendent des actes, d'où la nécessité de donner des moyens à l'Education Nationale en commençant par annuler les suppressions de postes programmées à la rentrée 2021, en maintenant les CHSCT, en recrutant des médecins de prévention et des médecins scolaires, en obtenant une revalorisation salariale de 49 points d'indice.

FO rappelle son attachement à la liberté pédagogique inscrite dans nos différents statuts et souhaite qu'il n'y ait pas de cadrage strict pour la rentrée.

Fo profite également de cette visio pour revenir sur le fait que certaines situations concernant des protections fonctionnelles, des accidents de travail et le paiement des frais de déplacements des AESH n'ont pas eu de réponse de la part du rectorat.

**Réponse du Secrétaire Général du rectorat :** pour les protections fonctionnelles, il rappelle qu'il en signe tous les jours et propose de reprendre les situations qui n'auraient pas été traitées, situations sûrement présentant un caractère particulier. Pour les AESH, cela fait partie des priorités du rectorat. Un groupe de travail va se tenir en novembre afin de préparer un protocole les concernant, protocole qui sera ensuite présenté lors d'un CTA.

**Pour le SNUIPP-FSU,** un cadre trop normé ne serait pas pertinent dans le 1<sup>er</sup> degré compte tenu notamment de la taille de certaines écoles.

**Le SGEN-CFDT** souhaite de son côté que les élus de la République soient associés à cette journée de reprise. Précise que le texte de Jean Jaurès ne serait pas forcément adapté en fonction de l'auditoire. Craint la stigmatisation de certaines élèves et souhaite qu'un travail soit mené sur le vocabulaire qui sera employé lors des échanges avec les élèves. Rappelle enfin que la laïcité n'est pas l'apologie de l'athéisme.

**Réponse du Recteur :** ce sont les fausses idées inculquées à nos élèves qui sont à condamner et pas les élèves eux-mêmes bien évidemment.

**La représentante de FO siégeant au CHSCTA** souhaite que l'on traite du fonctionnement de cette instance et notamment qu'il y soit possible d'aborder des situations individuelles dont les organisations syndicales ont connaissance. Elle dénonce l'ingérence permanente des parents d'élèves dans l'Ecole depuis l'introduction des Conseil d'Ecole et des Conseils d'Administration. Elle demande par ailleurs la suppression de ces instances.

**Réponse du Recteur :** l'ingérence évoquée est votre opinion et celle de votre organisation syndicale mais il ne la partage pas. Les parents sont des partenaires même s'il faut rappeler que la pédagogie n'est pas de leur ressort mais de celui des enseignants.

**Réponse du Secrétaire Général du rectorat :** le CHSCTA se sert des cas particuliers pour mettre en place des mesures de prévention mais n'a pas vocation à traiter de situations individuelles celles-ci étant abordées dans d'autres cadres, notamment lors d'audience entre ces personnels et les services du rectorat.

**La représentante de FO siégeant au CHSCTA** précise toutefois que les situations individuelles sont bien traitées lors des CHSCT départementaux.

**FO** vient ensuite sur la situation des infirmiers et infirmières scolaires qui sont dans un état d'épuisement. FO demande l'arrêt des déploiements de postes et souhaite la création de nouveaux postes dans l'académie. Là encore, le besoin de reconnaissance ne peut se satisfaire de mots mais attend des actes : mise en place d'une NBI Handicap, rémunération des formations PSC1, revalorisation de plus de 3% des IFSE.

**Réponse du Secrétaire Général du rectorat :** la revalorisation des IFSE est régie par un cadre réglementaire qui ne peut être modifié par le rectorat.

**Le SGEN-CFDT** rappelle sa vision de l'Ecole qui doit se faire avec les parents d'élèves et pour les élèves.

**Le SNUIPP-FSU** ne partage pas la demande de présence des élus de la république par crainte d'une récupération politique.

**Réponse du Recteur :** les élus ne sont pas invités à intervenir mais à être présents dans les moments de recueillement. La minute de silence devra se faire dans la cour de récréation.

**Pour le SNUEP-FSU** il faut surtout défendre la laïcité et le vivre ensemble lors de cette reprise. Il faut instaurer un travail qui se voit et met en garde la mise en place d'un cadre qui créerait des incidents notamment dans les LP sensibles.

**Réponse du Recteur :** Ce travail sur la laïcité est difficile mais rend notre mission honorable. Au-delà de sa fonction, il s'engage à mener ce travail. Il faut redonner les bons repères tout en faisant preuve de fermeté. Il rappelle enfin l'existence d'une cellule au rectorat sur les valeurs de la République à laquelle on peut faire appel. Cette cellule recueille des faits mais peut aussi épauler en cas de besoin. Cette cellule étant apparemment peu connue dans l'académie, il va voir comment la renforcer et mieux la faire connaître.